



Brève de l'IDD n°34 (26.03.20)

Quelle aide alimentaire ?

Les aides alimentaires dont bénéficient les précarisés (colis, épiceries sociales, restaurants sociaux) n'ont jamais été une solution structurelle à la précarité. Encore moins maintenant qu'à certains endroits cette action n'est pas résiliente non plus ; en effet, dépendant de bénévoles souvent âgés, et qui légitimement souhaitent se protéger, beaucoup de structures voient leur action entravée, sans évoquer les difficultés d'approvisionnement.

De toute manière, ces aides ne sont pas spécialement efficaces, ni efficientes et sont peu équitables.

Pas spécialement efficaces ? Oui, certes, à court terme ces aides permettent aux personnes concernées de (sur)vivre (un peu) mieux. Mais par rapport à l'objectif global de faire des pauvres des citoyens et consommateurs à part entière et de leur donner les moyens de l'être, le compte n'y est pas : confiner les précarisés dans des « choix » de consommation alimentaire plus que restreints et dans des lieux où ils ne sont qu'entre eux n'est pas spécialement émancipatoire.

L'efficacité ? Aussi dévoués et professionnels que soient les bénévoles, les structures actives dans l'aide alimentaire ne remplacent pas des organisations commerciales, nombreuses et variées, dont c'est le core-business, qui sont, même en cas de crise, très réactives, et qui bénéficient d'une logistique sophistiquée. Quand bien même, fallait-il/faut-il ajouter des structures associatives à un nombre plus que suffisant d'organisations commerciales de toutes natures (y compris de nombreuses qui n'ont pas le profit comme seul objectif) ?

L'aide alimentaire est triplement inéquitable. Elle ne permet pas aux précarisés de choisir leurs consommations (ni les produits, ni les lieux) comme les personnes plus à l'aise le font, mais encore est elle inéquitable d'une commune, d'un quartier à l'autre, parce que les critères d'accès sont différents d'une structure à l'autre mais, surtout, parce que toutes les personnes précarisées ne bénéficient pas de telles structures dans leur environnement de vie.

Dans le contexte de crise, certains évoquent l'idée d'un "chèque nourriture"¹ comme il y a des "chèques repas".

Examinons cette idée avec quelques balises.

Avec quels objectifs ?

S'agit-il d'éviter les discriminations et stigmatisations ? Il est clair que bénéficier de chèques nourriture donnerait plus de choix, plus d'autonomie, que des aides existantes et une place aux précarisés là où d'autres personnes s'approvisionnent "normalement". Une condition incontournable : que ce chèque se présente sous une forme neutre (type carte bancaire) pour éviter le regard des autres.

S'agit-il de donner plus de pouvoir d'achat ? Si c'est le cas, ne vaut-il pas mieux augmenter les allocations sociales ? Pourquoi s'obstiner à passer par une panoplie d'aides qui souffrent de nombreuses limites : non activation du droit, charge administrative parfois lourde, inégalités

¹ Voir « Et si on organisait un système de "chèques nourriture" à dépenser dans les commerces », La Libre, 26-03-2020, p.8

territoriales, critères de statut plutôt que seuils de revenus...²

S'agit-il d'être sûr que les précarisés consacrent bien leur argent à des dépenses essentielles ? Cet argument circule encore : « *si on leur donne un colis au moins on est sûr que l'argent ne sera pas dépensé en boissons alcoolisées* ». C'est une vision paternaliste et économiquement absurde. Comme si l'immense majorité des personnes précarisées avaient vraiment le choix. Et puis, chaque fois qu'on donne du pouvoir d'achat sous forme contrainte (bon pour un colis alimentaire, bon pour des langes...) on dégage du pouvoir d'achat "libre" dans les ressources monétaires du ménage. En tout état de cause, on voit mal, sauf à complexifier encore le système, comment et sur base de quels critères autoriser ou interdire tel ou tel type de dépenses au travers d'un chèque alimentaire.

Court terme versus réponse structurelle ? Pourquoi pas à court terme au vu des urgences et difficultés. Mais sous quelle forme et à qui accorder ces chèques ? Même si on se mobilise je crains fort que mettre en place dans l'urgence un chèque nourriture ne puisse se faire avant la fin de la crise et handicaperait encore un peu plus la mise en place de vraies réponses, structurelles, contre la pauvreté.

Au risque de les surcharger encore plus, je ne vois pas comment éviter, à court terme, de passer par des aides complémentaires que peuvent accorder les CPAS. Et à moyen-long terme il faut augmenter les allocations, pas ajouter un dispositif de plus qui éloignerait les précarisés d'une place pleine et entière dans notre société.

Philippe Defeyt

² Voir pour plus de développements : Philippe Defeyt, « Repenser l'aide aux plus démunis », Carte blanche, Le Soir, 16-07-2018 (<https://plus.lesoir.be/168366/article/2018-07-16/repenser-laide-aux-plus-demunis>)